

COLLEGE COMMUNAL

Séance du 8 juin 2018

Présents :

M. Ch. COLLIGNON, Bourgmestre-Président.

M. J. GEORGE, M. Ch. PIRE, M. E. DOSOGNE, M. A. DELEUZE, ~~Mme F. KUNSGH-LARDINOFF~~, Échevins.

Mme G. NIZET, Présidente du C.P.A.S.

M. M. BORLÉE, Directeur général.

N° 135 DPT. DIRECTION GÉNÉRALE - PATRIMOINE - DEMANDE D'INFORMATION - MONSIEUR BALDAN.

Référence PST : 1.5.1.2.1.

Le Collège,

Considérant la demande au nom de la Liberté d'accès à l'information de M. Baldan du 25 avril 2018 demandant notamment les informations concernant le plan d'entreprise de la Régie Foncière Hutoise,

Considérant l'envoi de ces informations le 25 mai 2018,

Considérant une nouvelle demande de M. Frédéric Baldan le 28 mai 2018 à savoir :

"Chère Madame LIBERT,

- 1) Pourriez-vous me dire quelle est la fonction que vous exercez au sein de l'Administration Communale de la Ville de Huy ?
- 2) Avez-vous mandat pour agir au nom de l'Administration Communale de la Ville de Huy ?
- 3) Comment ma requête vous est-elle parvenue ?

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Frédéric Baldan",

Statuant à l'unanimité,
DECIDE de répondre à M. Baldan que :

" la fonction de Melle Libert est directrice de la Régie Foncière. Qu'à ce titre, Melle Libert a envoyé les différents éléments relatifs au plan d'entreprise à savoir le plan d'entreprise et la délibération du Conseil communal relative". La requête m'est parvenue par M. Borlée, Directeur général".

PAR LE COLLEGE :

**Le Directeur général,
(s) M. BORLÉE.**

POUR EXTRAIT CONFORME :

**Le Bourgmestre,
(s) CH. COLLIGNON.**

**Le Directeur général,
M. BORLÉE.**



**Le Bourgmestre,
CH. COLLIGNON.**